

ACTION UNE COURSE DE REPRESSION

En Algérie, les condamnations à mort, les exécutions continuent, tandis que les paras recourent Alger.

En France, les rafles, les arrestations, la chasse au faciès prennent une extension toujours croissante.

Pour la défense des victimes de la répression de toutes tendances, l'union la plus large des démocrates et des travailleurs doit se réaliser sans délai.

Les TROTSKYSTES ne se tairaient pas

C'EST le 4 juin 1957 que s'est ouvert, devant la 11e Cour d'Appel, le procès de quatre dirigeants trotskystes poursuivis au titre de l'article 80 (atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat). Dans ce numéro de « LA VERITE », nos lecteurs trouveront toutes les informations sur ce procès politique.

Soulevons simplement qu'il s'agit d'un procès qui se base uniquement sur des articles rédigés par les militants trotskystes, c'est-à-dire qu'il se fonde uniquement sur leur activité normale de journalistes révolutionnaires. D'autre part, ce n'est pas pour un seul ou pour quelques-uns de leurs articles que les rédacteurs de « LA VERITE » sont poursuivis, mais pour toute une série d'entre eux et dans les temps significatifs de l'ensemble des positions prises par le Parti Communiste Internationaliste (Trotskyiste) depuis plus de deux ans.

C'est dire que ce procès n'est pas seulement, par le simple fait qu'il ait lieu, une atteinte à la liberté de presse et d'expression, il est aussi et d'abord le procès d'une politique, la politique d'ensemble défendue par « LA VERITE », la politique du Parti Communiste Internationaliste.

En ce qui concerne l'Algérie, la politique du P.C.I. a toujours été claire. Ce n'est que par la naissance du droit du peuple algérien à disposer de lui-même que l'on peut aboutir à une patrie saine, à la fin de la guerre meurtrière menée pour les seuls intérêts des gros colons. Une conférence de la « Table Ronde », qui rassemblerait des représentants de tous les courants politiques et religieux d'Algérie est la seule solution qui permette d'aboutir d'abord à un cesse-le-feu, puis à l'élection d'une Assemblée Constituante. Souverainement, elle pourrait décider du sort de l'Algérie. Nous n'avons jamais varié sur cette question. Depuis le mois de 1954, les trotskystes luttent pour la paix en Algérie. C'est ainsi qu'ils ont tout fait pour donner toute son ampleur au mouvement de protestation élevé contre le rappel des disponibilités militaires, dénoncé l'existence de camps de concentration en Algérie, les tortures dont se rendaient coupables les colonialistes.

Pour ce qui est des revendications ouvrières, nous sommes toujours partisan résolu d'une lutte d'ensemble de tous les travailleurs pour un revêtement de la classe ouvrière et substantielle de leur niveau de vie. La revendication unitaire qui peut matérialiser ces revendications sont : Les 10.000 francs pour tous !

Devant la carence des organisations syndicales, devant leur volonté de fragmenter les mouvements, d'imposer des conditions hiérarchiques qui divisent, devant leur triste bilan d'échecs, de trahisons et de luttés avortées, il est évident que, pour triompher, les travailleurs doivent diriger eux-mêmes leurs luttes. C'est pour cela que le P.C.I. appelle les travailleurs, organisés ou non, à former dans toutes les entreprises des Comités de Lutte.

C'est contre le régime bourgeois, pour la dictature du prolétariat, pour l'instauration du socialisme que lutte le P.C.I. Tout programme est dirigé vers ce but, toute son action tend à favoriser la mobilisation des masses contre le régime, à développer dans la classe ouvrière des organismes de lutte qui demain, seront des organismes de pouvoir. Et, pour le P.C.I., la dictature du prolétariat est le contrôle de la classe ouvrière sur tous les aspects de la vie sociale, c'est la direction par les ouvriers de la production, aussi bien que de l'Etat. Ce n'est pas la dictature sur le prolétariat d'une bureaucratie inconnue, c'est pour tout le P.C.I., avec la même détermination qu'il se range du côté des révolutions coloniales, à soutenir contre les falsifications bourgeoises et contre les calomnies stalinienne la révolution ouvrière hongroise.

Voilà la politique que la 11e Cour d'Appel entend juger. Voilà la politique dont on veut empêcher l'expression. Rappelons, à ce sujet, que depuis le mois de 1954 « LA VERITE » a été saisie et que la seule défense possible n'est que celle qui est contenue dans cette politique, sa diffusion de plus en plus large auprès des travailleurs. Aussi, est-ce que nous faisons un symbole, mais un fait politique important que « LA VERITE », à partir de cette semaine paraît sur quatre pages : « LA VERITE » est le principal outil que les trotskystes ont à leur disposition pour défendre leur politique, la propager, pour analyser les événements, pour informer leurs lecteurs. Avec une feuille de deux pages, nous avons fait le maximum pour que ce journal, à la fois, soit une expression claire de

BOURGEOIS : - la guerre continue le peuple paiera Par la grève, par les manifestations de masse les travailleurs imposeront la paix et des salaires décents

Mais de ce temps là, il n'y a pas de gouvernement ? Il y a une « vacance du pouvoir » pour reprendre l'expression consacrée il y a quelques années par le Parlement, mais il demeure la police, les hauts fonctionnaires, tout ce qui forme un appareil d'Etat inamovible qui ne subit nullement les contrecoups d'une vulgaire crise ministérielle.

Car, enfin qu'appelle-t-on « affaires courantes » ? Affaire courante que la poursuite de la guerre d'Algérie dans toute sa portée. Lacroix, qui n'est légalement plus rien après un bref passage à Paris, le temps de saluer M. Pieven et de retourner dans son domaine. Là, il s'est expliqué sur son passage dans ce pays dominé et irresponsable qu'est la France. « Paris est en proie aux chimères », a-t-il, à peu près déclaré. Et il a copié sa petite carte « d'affaires courantes ». Les tribunaux continuent à fonctionner, la quillotte aussi. Les opérations militaires se poursuivent. Ainsi le 29 mai, on annonçait officiellement qu'« un avion américain avait trouvé la mort dans une embuscade. Il n'y a pas de gouvernement, mais au nom des « affaires courantes », tous les jours des jeunes hommes tombent... »

Et la « pacification », bien qu'il n'y ait pas de pacificateurs en titre s'étend à la France. Des opérations militaires extraordinaires entreprises sont dirigées contre les travailleurs algériens. Les quartiers de Paris où ils résident nombreux sont en état de siège, les domiciles violés ;

les rafles, les arrestations arbitraires se succèdent, accompagnés d'une formidable campagne de racisme. « Affaires courantes » encore que les rapports franco-tunisins. Se déplaçant en Tunisie pour interdire le passage de la frontière aux éléments algériens des troupes françaises se sont heurtés à un détachement de l'armée régulière tunisienne. Au cours de cet engagement, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères tunisiennes, M. Hajji, qui

A l'heure où nous écrivons, nous ne savons pas encore l'issue du débat parlementaire, au cours duquel Bourges-Maunoury, Président « désigné », présentera son Gouvernement. On peut, toutefois, prévoir, qu'à moins d'un « accident » imprévisible, le vote de la Chambre lui sera favorable. Ainsi se termineront une crise qui a duré plus de trois semaines, dont peu de gens ont pu se rendre compte. Pourtant, la crise « continuait », elle faisait même de « considérables progrès ». M. Pieven avait soulevé sa mission d'information, informait le Président de la République, lui communiquait ce que tout le monde savait déjà : qu'il serait difficile de former le Gouvernement. On pressentait M. Pinay, qui, précédemment, prenant prétexte de la composition de l'Assemblée, se défilait, puis M. Pflimlin, M.R.P., qui lui accepta à la seule condition, précise-t-il, que les socialistes participent à son gouvernement. Celui-ci, au Conseil national de la S.F.I.O. se contenta de prendre une position vague, permettant aussi bien la participation que la « l'opposition ». Plus encore, le Parti socialiste dressait un imposant catalogue de mesures socialistes qu'il mettait en avant, comme conditions de sa participation. Devant Bourges-Maunoury lui succéda après qu'on ait appelé M. Billères, qui, modeste, s'effaça, en disant qu'il n'était pas le radical le plus qualifié. Tandis que Bourges-Maunoury, lui, possède de solides qualifications.

enquêtait sur les conditions de vie des réfugiés algériens a été gravement blessé. Et montrant comment on pouvait être traité dans un tel pays, l'ambassade française à Tunis publiait un communiqué dans lequel il était dit : « Il nous serait très agréable d'interdire la libération de nos troupes et de nous laisser leur activité à une autorisation préalable ».

Il n'y a pas de gouvernement, pas de ministère du Travail, personne qui puisse traiter dans la question des salaires. Aussi, bien sagement, les grandes organisations remettent la grève. Mais, dans ce cas, d'autres partis ont lieu, le trafic est parfois interrompu. Là, à défaut du ministre du Travail, le secrétaire du Travail, Travaux Publics intervient. Il avertit les « grévistes » que leur action « porte atteinte à la liberté du travail et constitue des actes répréhensibles ». En un mot, menace le personnel de sanction si le mouvement de grève se poursuit. Il n'y a pas de gouvernement pour augmenter les salaires, mais maintenir la lutte contre la classe ouvrière, voilà une « affaire courante ».

Il n'y a pas de gouvernement, certes, et sur ces attitudes que la bourgeoisie n'a pas encore choisi de position. Mais il n'y a pas de gouvernement qui puisse assurer le passage d'une situation parlementaire, le maintien de la domination d'une classe, d'un parti, d'une société, à travers un appareil coercitif et administratif, incontrôlable et inamovible. Ce n'est pas un fait, mais un fait d'intérêt. Même si ce n'est que l'expression ne savent pas dans quel sens ils fonctionnent, ils continuent à fonctionner.

Il n'y a pas de gouvernement, certes, et sur ces attitudes que la bourgeoisie n'a pas encore choisi de position. Mais il n'y a pas de gouvernement qui puisse assurer le passage d'une situation parlementaire, le maintien de la domination d'une classe, d'un parti, d'une société, à travers un appareil coercitif et administratif, incontrôlable et inamovible. Ce n'est pas un fait, mais un fait d'intérêt. Même si ce n'est que l'expression ne savent pas dans quel sens ils fonctionnent, ils continuent à fonctionner.

« Le procès du trotskysme »

« Vous lirez en page 3 »

« LE PROCÈS DU TROTSKYSTES »

SECTION FRANÇAISE DE LA QUATRIÈME INTERNATIONALE

ABONNEMENTS : 1 an : 800 F ; 6 mois : 400 F ; 3 mois : 225 F

Travaux Publics intervient. Il avertit les « grévistes » que leur action « porte atteinte à la liberté du travail et constitue des actes répréhensibles ».

En un mot, menace le personnel de sanction si le mouvement de grève se poursuit. Il n'y a pas de gouvernement pour augmenter les salaires, mais maintenir la lutte contre la classe ouvrière, voilà une « affaire courante ».

Il n'y a pas de gouvernement, certes, et sur ces attitudes que la bourgeoisie n'a pas encore choisi de position. Mais il n'y a pas de gouvernement qui puisse assurer le passage d'une situation parlementaire, le maintien de la domination d'une classe, d'un parti, d'une société, à travers un appareil coercitif et administratif, incontrôlable et inamovible. Ce n'est pas un fait, mais un fait d'intérêt. Même si ce n'est que l'expression ne savent pas dans quel sens ils fonctionnent, ils continuent à fonctionner.

« LE PROCÈS DU TROTSKYSTES »









